



DÉFI CHÂTAIGNIER

QUEST LYONNAIS
2022-2023



APPEL À PROJET

Vous avez un **projet de construction ou de rénovation** et vous vous demandez comment vous allez en agencer l'intérieur ? Vous renouvelez l'intérieur d'un bâtiment et avez un besoin en mobilier ?

AVEZ-VOUS PENSÉ AU BOIS ? AVEZ-VOUS PENSÉ « LOCAL » ?

Et si on vous dit qu'en réalisant votre projet, vous pouvez **participer à l'apprentissage de jeunes** en école d'architecture d'intérieur et en formation de menuisier/agenceur ; que vous avez le pouvoir de sensibiliser la nouvelle génération aux **circuits courts** en participant à la **valorisation d'un produit local** : le bois de châtaignier ?

#Agencement intérieur

#Circuits courts

#Démarche pédagogique

#Formation des jeunes



CONTEXTE ET OBJECTIF

Les forêts du territoire de l'Ouest Lyonnais s'étendent sur 10 664 hectares, soit environ 20% du territoire. Les essences feuillues dominent, représentant 91.5 % du couvert forestier, avec des peuplements principalement mélangés. Pour diverses raisons, on note un déficit de gestion des forêts du territoire, avec dans la plupart des cas un objectif de production de bois de chauffage.

Pourtant, au cœur de ces forêts poussent des essences adaptées à des usages plus durables. Le chêne et le châtaignier – deux essences prédominantes sur le territoire – possèdent les propriétés nécessaires pour une utilisation en bois d'œuvre c'est-à-dire pour des applications structurelles, en aménagement d'extérieur ou d'intérieur, pour de la menuiserie, etc.

Les forêts et le bois semblent essentiels, pour répondre au défi de la transition écologique, en relation avec le cycle du carbone : les forêts séquestrent le carbone (grâce à la photosynthèse), elles stockent le carbone (dans la biomasse forestière et le bois), et l'usage du bois permet de se substituer à d'autres matériaux plus émissifs de carbone.

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais s'engage pour préserver et développer les forêts et la filière bois du territoire et répondre aux ambitions de captage de CO2. La collectivité mène des actions pour encourager la gestion forestière et aller vers davantage de production de bois d'œuvre d'une part, et participe à la structuration de la filière bois au travers de pédagogie et de communication sur la ressource locale. Le « Défi Châtaignier » s'inscrit dans cette politique.

CONCEPT DU PROJET

Fibois 69 et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais vous proposent de participer au « Défi Châtaignier ». Lancé pour la première fois en 2020-2021, ce défi consiste à proposer à des étudiant-es en école supérieure la conception d'un espace intérieur et d'en proposer (une partie) de la réalisation à des jeunes en lycée professionnel.

Nous faisons un appel à candidatures auprès des collectivités locales qui désirent :

- **Aménager** : un hall d'accueil, un bâtiment associatif, une école, une bibliothèque, un musée...
- **Soutenir** : la **formation des jeunes** du territoire
- **Promouvoir** : le **Châtaignier**, essence locale
- **S'engager** : dans un **projet démonstrateur** et pédagogique

DÉFI CHÂTAIGNIER 2020-2021

Retour sur expérience

Les étudiants en design de l'École de Condé Lyon, et les élèves en bac pro du Lycée Barthélémy Thimonnier de l'Arbresles, ont participé à la première édition du Défi Châtaignier. Un projet concret pour parler de la filière bois locale, et qui a permis de mettre en œuvre une série de mobilier d'extérieur (fauteuils, table, poubelle...) livrée à une entreprise du territoire pour ses locaux.





DÉTAILS DU PROJET

A partir de septembre 2022, le projet de la collectivité retenue sera travaillé par les étudiant-es en architecture d'intérieur de l'École Supérieure d'Architecture d'Intérieur de Lyon (ESAIL), et par les jeunes en Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur au Lycée Gustave Eiffel de Brignais.

LES ÉTAPES DU PROJET

Phase 0 : Candidatures et sélection de projets

13 mai 2022 : date limite de retour des candidatures (cf. formulaire ci-joint à remplir)

18 mai 2022 : sélection du projet

Phase 1 : Conception du projet

Automne – hiver 2022 : Conception du projet par les étudiant-es de l'ESAIL, en collaboration avec les élèves du Lycée Gustave Eiffel

Fin janvier 2023 : Rendu final de la conception par les étudiant-es de l'ESAIL

Phase 2 : Prototypage

Printemps 2023 : Prototypage des éléments de mobilier par les élèves du Lycée Gustave Eiffel

Phase 3 : Fabrication et livraison

Automne 2023 : Fabrication par les élèves du Lycée Gustave Eiffel

Hiver 2023 : Livraison / pose

Les étudiant-es de l'ESAIL travailleront sur la conception complète d'une pièce ou d'un bâtiment, tandis que les élèves du Lycée Gustave Eiffel ne fabriqueront qu'une partie des éléments sélectionnés en collaboration avec le commanditaire suite à la restitution de l'ESAIL.

Le mobilier sera réalisé en châtaignier, bois local. Les fournitures (achat du bois, quincaillerie...) et les frais annexes sont à la charge de la collectivité retenue.

BÉNÉFICIAIRES

Collectivités du territoire de l'Ouest Lyonnais (CC Pays de l'Arbresle, CC Vallons du Lyonnais, CC Vallée du Garon, CC du Pays Mornantais).

CRITÈRES DE SÉLECTION DU PROJET

Dans le cadre du «Défi Châtaignier», le projet devra concerner :

- un espace intérieur ;
- un espace ouvert au public permettant de devenir un «démonstrateur» de la valorisation de châtaignier local.

La sélection du projet pourra prendre en compte l'inscription du projet dans un plus large projet de développement communal / territorial.



Pour plus d'informations :

Andréa Macret

04 74 67 21 93 / 06 74 04 73 70

a.macret@fibois69.org

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DU DÉFI CHATAIGNIER



Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais est un syndicat mixte qui regroupe 4 intercommunalités (41 communes et près de 125 000 habitants). Il a en charge le suivi et l'accompagnement de politiques liées à l'aménagement du territoire mais également de développement du territoire de l'Ouest Lyonnais et plus particulièrement des politiques relatives aux enjeux Climat/Energie mais également sur la forêt, l'agriculture et l'alimentation.



Fibois 69 est l'interprofession de la filière forêt bois du Rhône et de la Métropole de Lyon. Ses missions sont de fédérer les entreprises et les acteurs, représenter la filière bois auprès des instances économiques et politiques, soutenir les entreprises et le développement de la filière locale et promouvoir le bois et les essences locales.



Le Centre Régional de la Propriété Forestière est un établissement public. Il oriente et développe la gestion des forêts des particuliers. Ses missions sont l'agrément des documents de gestion durable ; conseiller et former les propriétaires forestiers ; favoriser le regroupement forestier ; et concourir au développement forestier.



L'École Supérieure d'Architecture d'Intérieur de Lyon propose 2 parcours d'étude : une formation en 5 ans en architecture d'intérieur et une formation en 3 ans de design d'intérieur. L'ESAIL possède également un pôle de recherche : ESAIL Lab. Celui-ci s'est donné pour terrain d'investigation les opérations de rénovation d'édifices anciens.



Le Lycée Gustave Eiffel de Brignais possède deux cursus pour former les élèves à la menuiserie : un CAP et un Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur. Le Bac Pro se déroule en 3 ans, et le lycée offre la possibilité aux terminales d'effectuer leur dernière année en alternance.